

Ecolave s'installe à Morlaix

Jessica Gomes a choisi l'enseigne Ecolave pour compléter le panel de services automobiles qu'elle propose, en partenariat avec Point S à Morlaix, dans une optique de diversification d'activité. L'objectif est de développer une nouvelle offre de nettoyage et de préparation esthétique automobile, en s'adossant au savoir-faire d'Ecolave, ainsi que l'entretien mécanique des véhicules. L'ouverture, initialement prévue mi-mars a été repoussée, compte-tenu de la pandémie de Covid-19.



Le choix de la franchise Ecolave : un concept éprouvé

Le choix de la franchise s'est rapidement imposé, de par le gain de temps en matière de développement, de formation technique et de sourcing des produits. L'aspect publicitaire est également un atout, car il est appréciable pour un indépendant de pouvoir se concentrer sur les aspects commerciaux, en bénéficiant d'un cadre et d'outils de communication communs grâce à l'enseigne.

Enfin, Jessica conclue : « Ecolave est actuellement la seule franchise à aller autant dans le détail, avec une recherche permanente d'amélioration et d'innovations et c'est ce que j'aime dans ce métier ! ».



Des synergies intéressantes entre l'activité de centre auto et celle de préparation esthétique.

Les clients souhaitant prendre soin de l'entretien de leur véhicule bénéficieront dans un même lieu d'une large gamme d'offre de service : réparation, changement de pneus, mais aussi rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, etc... La désinfection par virucide-bactéricide-germicide est pratiquée pour toute prestation.

Les produits d'entretien Ecolave sont déjà disponibles à la vente dans le centre de Morlaix et celui-ci se verra prochainement équipé d'un accueil dédié à Ecolave. L'embauche d'un salarié est également prévue dans les semaines qui viennent, si la demande est au rendez-vous.

Grâce à ces nouveaux services Ecolave, Jessica Gomes compte bien développer la complémentarité avec Point S et créer un lieu incontournable pour les habitants de la région de Morlaix soucieux de l'hygiène et de l'entretien de leur véhicule.

Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, etc.

Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail dans la mesure du possible, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.

Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles, les PME...



À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs et la désinfection de l'habitacle... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui presque soixante implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Pour la deuxième année, le magazine « Capital » vient de récompenser Ecolave dans le palmarès « Meilleure Enseigne de l'année 2020 » de sa catégorie, pour l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.